

pas, elle marche toujours et, quand le médecin arrive, il est trop tard.

Quand on réfléchit que, pour une légère cotisation ajoutée à celle du mari, la femme aurait aussi reçu un secours généreux, on s'étonne en vérité, de ne pas voir l'association des femmes plus généralement répandue.

On exagère les conséquences financières de l'adjonction des femmes. Les uns disent que la maladie est de beaucoup plus fréquente chez les femmes et que ces dernières demanderaient pour des misères de santé insignifiantes ; d'autres relèvent des résultats plus ou moins favorables dans les comptes rendus de certaines sociétés, qui ont étendu aux femmes les bienfaits de l'assistance mutuelle et concluent impitoyablement à leur exclusion.

Je sais que les administrateurs des sociétés de secours mutuel ont des devoirs sérieux et délicats à remplir et qu'ils ont souvent beaucoup à faire pour équilibrer les recettes et les dépenses. Je sais qu'ils n'ont pas seulement à équilibrer le présent, mais qu'il leur faut encore sauvegarder l'avenir par des économies et des réserves. Je ne puis donc reprocher très sévèrement, à ceux de nos collègues qui n'ont pas encore osé admettre les femmes, un système de prudence que je suis toujours assez disposé moi-même à mettre en pratique. Je crois que, dans les premières années surtout où les femmes seront admises, elles sembleront éprouver, comme tous ceux qui jouissent enfin d'un bienfait longtemps désiré, une sorte de besoin immodéré de recourir à l'Association ; mais ces premiers moments d'épreuve une fois passés, les femmes ne coûteront pas plus que les hommes et il ne résultera aucun inconvénient de leur admission.

On comprend, du reste, que cela dépend du taux de la cotisation imposée aux femmes ; c'est un point fort délicat. On ne voudrait pas exiger de l'ouvrier, pour qui la moindre somme a son importance, un sacrifice au-dessus de ses forces et cependant il faut assurer des recettes qui soient en rapport avec la dépense.

Ce n'est pas assez de secourir, pendant leurs maladies, les femmes des sociétés, il y a d'autres membres de la famille—ceux qui demandent le plus de soins, ceux dont la vie et la santé nous sont si précieuses,—que nous ne pouvons abandonner à la maladie sans chercher à combattre ses ravages. L'enfant, qui est la joie et l'espérance de la maison, y apporte souvent les angoisses et la douleur, et sa frêle existence doit traverser des épreuves bien redoutables : ces épreuves sont bien plus cruelles en-

core pour le pauvre père, s'il ne peut secourir son enfant et s'il voit grandir le mal sans pouvoir se procurer les moyens d'y mettre obstacle.

En un mot, ce ne sont plus des associations d'hommes qu'il faut faire, mais des associations de famille où le mari, la femme et les enfants puissent trouver place ; et si le vieux père et la vieille mère, qui ne peuvent plus gagner le pain du travail, sont venus finir leurs jours dans la maison, eux aussi participeront aux secours de la Société.

De cette manière seulement l'œuvre sera complète et si, pour réaliser ces améliorations, nous avons à traverser des épreuves difficiles, si nous avons à surmonter les obstacles inévitables qui se dressent toujours devant ceux qui entreprennent des choses nouvelles, même les meilleures, nous serons récompensés de toutes nos peines par une bien douce satisfaction le jour où nous pourrions offrir à tous et chacun des associés, à leur famille, les bienfaits les plus multiples.

L'Eglise catholique possède le signe de la sainteté

L'Eglise catholique possède en foule les témoignages de la sainteté. Il n'y a pas de siècle il n'y a pas de pays qui n'ait été illustré par des miracles. A l'époque même où les réformateurs, pour s'entourer de l'éclat des miracles, eurent recours à des déceptions, et permirent à Erasme de leur reprocher que, pour démontrer la vérité de leur religion, ils n'étaient pas même capable de guérir un cheval boiteux, dans ce même temps saint François Xavier faisait un grand nombre de miracles au Japon, miracles dont la vérité est incontestable, dont le P. Bouhours a rapporté les preuves, et dont quelques-uns sont avoués par des protestants. Dans ce même temps encore vivait saint Philippe de Néri, dont les miracles ont été attestés par les dépositions en justice de trois cents personnes. On remplirait un livre si l'on voulait énumérer les miracles contre lesquels la critique la plus sévère ne pourrait rien trouver à alléguer. Si malgré cela on voulait absolument les nier, il y en a un auquel il n'y a rien à opposer, c'est la promptitude avec laquelle l'Eglise catholique s'est répandue. Aussi Tertullien s'écrie-t-il dans son *Apologie* : " Nous ne sommes que d'hier, et nous sommes déjà partout : nous nous trouvons dans les villes, dans les îles, dans l'armée, dans le palais, dans le sénat et dans les discatéries ;